

JUIN
2022

Le Petit Cosméen

BULLETIN MUNICIPAL - N° 82



EDITO

METTRE UN TERME À LA MOROSITÉ

L'impact de la COVID et de son variant ont, une nouvelle fois, perturbé nos habitudes de vies.

Les différents protocoles sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser un certain nombre de manifestations, ainsi nous avons jugé plus sage d'annuler, une fois encore, les traditionnels vœux de la municipalité.

Pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leurs actions pour maintenir les services de proximité, l'offre associative et le soutien aux plus fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnels éducatifs, nos agents communaux ont surmonté leur crainte pour continuer à servir au quotidien.

C'est dans ce contexte que les actions et les rencontres partagées ont repris progressivement leur place.

Au cours des dernières semaines, la situation en Ukraine nous a sidérés, elle est dans toutes les têtes.

La guerre est aux portes de l'Europe entraînant derrière elle son flot d'atrocités.

Les conséquences sont, bien sûr, humaines mais également économiques.

Ces situations participent à prolonger l'ambiance morose que nous connaissons depuis de trop longs mois.

Au cours du premier trimestre de chaque année, les élus et les services communaux travaillent, de concert, à l'élaboration du budget primitif. Les résultats de clôture du budget 2021 reflètent notre volonté et notre détermination de maîtriser nos dépenses de fonctionnement et d'augmenter nos recettes afin de réaliser nos différents investissements.

L'augmentation et la pénurie de certains matériaux nous incitent à être prudents, nous n'avons aucune visibilité pour les prochains mois.

Vote à l'unanimité, le 14 avril dernier, le budget principal laisse apparaître une maîtrise des coûts de fonctionnement malgré les incertitudes qui pèsent sur les coûts de l'énergie, des carburants et l'annonce de l'augmentation du point d'indice.

Le budget a été voté à l'équilibre, sans augmenter les impôts et sans emprunt.

Je tiens, tout de même à signaler que, sur décision de l'état, les bases augmentent de 3.4 % partout en France. Cette décision aura une incidence sur le total de votre avis d'imposition.

Durant cette période compliquée, il est de notre devoir de se soutenir mutuellement.

Bien à vous.

Votre Maire

Philippe RICHARD



FOCUS

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE



La mairie a décidé de réorganiser totalement ses services administratifs dans le but de toujours mieux vous servir et vous renseigner. Les horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie ont donc été

élargis. Cet aménagement a été rendu possible grâce à l'arrivée de Dominique Barentin et Marjorie Thomas, nos 2 nouvelles collaboratrices.

Dorénavant, la mairie est ouverte tous les matins, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h00 et 3 après-midis par semaine, le lundi de 13h30 à 18h30, les mercredis et vendredis de 13h30 à 17h30.

Renseignements complémentaires à l'accueil au

 02 43 97 55 44

COMMERCES

UNE AGENCE IMMOBILIÈRE ET UN SALON DE COIFFURE OUVRONT LEURS PORTES



Signe de l'attractivité de plus en plus importante de la commune, une agence immobilière a ouvert ses portes dans la rue nationale. Il s'agit de l'enseigne Concorde Immobilier. Elle est dirigée par Monsieur Alzan Garcia, le responsable de l'agence cosméenne. Il travaille avec cinq autres agents immobiliers.

L'agence est ouverte :

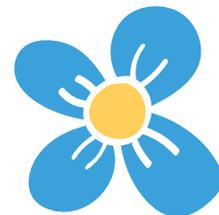
- les lundis et mercredis matin de 10h00 à 12h30,
- les mardis, jeudis et vendredis de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30
- le samedi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00.

Par ailleurs, toujours dans la rue Nationale, un nouveau salon de coiffure vient d'ouvrir. Il s'appelle « Salon de coiffure du Vairais ».

Valérie vous accueille :

- les mardis et mercredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
- le jeudi de 9h00 à 12h00.
- le vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h30.





LE BUDGET MUNICIPAL

Les dépenses du budget principal 2022 peuvent se résumer ainsi :

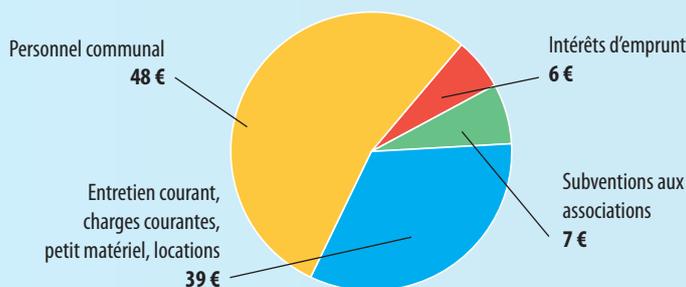
Budget principal voté pour 2022 :

Fonctionnement	2 874 082 €
Investissement	1 989 762 €

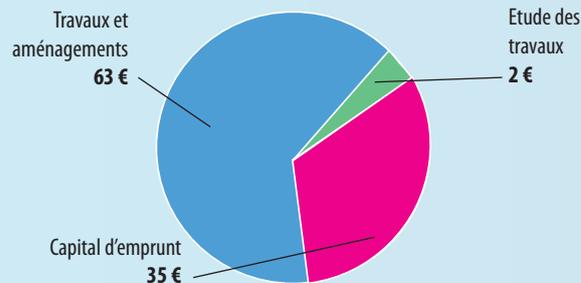
Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2022 :

Taxes foncières	Taux 2021
Foncier bâti	39.26% (dont 18.54% part communale et 20.72% part départementale)
Foncier non bâti	30.68%

Montant voté en fonctionnement (pour 100 €)



Montant voté en investissement (pour 100 €)



LA MAIRIE MET L'ACCENT SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière dans les rues de la commune est une priorité. Les membres du conseil municipal ont décidé de mener plusieurs actions afin de garantir la sécurité des piétons et des automobilistes.

La première initiative vise à installer, sur une période de trois mois, un radar pédagogique mobile à l'entrée de la commune, l'objectif étant bien évidemment de réduire la vitesse des véhicules en ligne droite et d'obtenir un effet psychologique sur les conducteurs. Le radar pourra être déplacé à chaque entrée de la ville.

La deuxième action consistera à implanter un feu clignotant à l'entrée de la rue nationale en provenance

de La Ferté-Bernard. Cette rue commerçante est très fréquentée. Afin de ralentir la vitesse de circulation, la commune a déjà réalisé un stationnement alternatif sur une partie de cet axe. Toutefois, le reste de la voie subit la vitesse excessive des automobilistes et en particulier des chauffeurs de poids lourds qui bien souvent ne remarquent pas le panneau « interdit aux 9 tonnes » installé à l'entrée de l'avenue François-Mitterrand. Ils s'engagent alors dans la rue sans avoir la possibilité de faire demi-tour. Si les résultats sont encourageants, d'autres feux pourraient être installés.

Le troisième axe de sécurisation concerne la RD301 à

proximité du supermarché. Le passage piéton situé près de ce commerce n'est pas du tout éclairé, ce qui le rend dangereux en période hivernale. Un éclairage public va être prochainement installé afin de régler ce désagrément.

Enfin, le carrefour du lieu-dit « La Croix Verras » va être également sécurisé. Les constructions aux abords se sont accélérées rendant compliquée la sécurité des habitants. Ce croisement, constitué de 5 voies, est à 300 mètres de l'agglomération ; sa mise en sécurité consistera à installer un éclairage public pour protéger le lieu.

UNE BELLE MATINÉE DE COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Comme toutes les communes de France, la ville de Saint-Cosme-en-Vairais a commémoré la victoire sur l'Allemagne nazie du 8 Mai 1945. Le maire, Philippe Richard, a tout d'abord déposé une

gerbe aux Monuments Aux Morts de Contres et de Champaisant.

Ensuite, un cortège officiel s'est formé. Un premier dépôt de fleurs a eu lieu devant l'ancienne gendarmerie afin de rendre hommage à René Ciroux, gendarme et résistant. La délégation s'est ensuite réunie devant la stèle du pilote américain, Robert Hall, sur la route de Saint-Fulgent-des-Ormes.

Cette commémoration s'est achevée par la traditionnelle cérémonie sur l'esplanade UNC-AFN en présence de nombreux cosméens.

LA PARTICIPATION CITOYENNE BIENTÔT OPÉRATIONNELLE

Au mois de février dernier, une réunion de présentation de la Participation Citoyenne était organisée au complexe Atlantis par la Mairie et la Gendarmerie Nationale. Suite à cette rencontre, plusieurs habitants de la commune ont manifesté leur intérêt pour cette opération et ont souhaité devenir « référent ». Ce dispositif vise à alerter les forces de l'ordre lorsque quelque chose d'anormal est constaté.

La Participation Citoyenne sera très prochainement opérationnelle sur le territoire communal. Et c'est une première dans le Nord-Sarthe. Les habitants « référents », 8 actuellement, seront habilités à appeler la gendarmerie au moindre constat suspect. Grâce à leur statut, leurs appels sont pris en priorité par les forces de l'ordre.

« La Participation Citoyenne ne doit pas être un acte de délation. Au contraire, elle est à Saint-Cosme-en-Vairais, un complément aux caméras de vidéoprotection déjà installées sur la commune », explique Philippe Richard, le maire.

DEUX NOUVEAUX SITES COMMUNAUX CONCERNÉS PAR L'ÉCOPÂTURAGE

Au mois de janvier 2021, la mairie a décidé de se lancer dans l'écopâturage et a fait appel à l'expertise de Cédric Herbelin, éleveur dans le département de l'Orne. Ce dernier s'est chargé de fabriquer une clôture tout autour d'une parcelle de 5 000 m² située derrière la douve dans le parc Verno-Vici. L'éleveur a également monté un abri pour ses 13

brebis qui tondent écologiquement l'herbe du terrain.

Depuis quelques semaines, deux nouveaux sites communaux sont concernés par l'écopâturage. Des brebis pâturent sur le bord du chemin de randonnée de Pilbeau et sur le terrain de la lagune de Contres.

ASSOCIATIONS



TRÈS GRAND SUCCÈS DU CARNAVAL DES MASQUÉS DU VAIRAIS

Le dimanche 20 février dernier, les Masqués du Vairais avec l'aide du Comité des Fêtes, ont organisé leur défilé de Carnaval dans les rues de Saint Cosme en Vairais. Les Cosméennes et les Cosméens, petits et grands, ont été très nombreux à participer à cette manifestation.

Sous le soleil, un long cortège, composé de chars réalisés par les membres de l'association, a arpenté les rues de la ville. Déguisés et maquillés, les participants se sont bien amusés, très heureux de revivre, enfin, après plusieurs mois de restrictions, à cause de la pandémie de coronavirus.

Le parcours du défilé s'est achevé dans le parc Verno Vici. C'est là que le procès de Monsieur Carnaval s'est tenu. Pendant qu'il brûlait, une grande et joyeuse farandole s'est formée autour du bûcher.



Le vif succès de cette manifestation a donné l'idée à plusieurs membres d'associations cosméennes et à Jocelyne Gouic, adjointe au maire en charge de l'attractivité de la commune, de créer un groupe de travail pour organiser d'autres festivités de ce genre. Le petit groupe s'est réuni le 26 mars dernier et réfléchit à l'organisation d'une grande fête en octobre prochain, à l'occasion d'Halloween.

LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS DU FESTIVAL DU THÉÂTRE AMATEUR DU C.C.A.V.



Après deux ans d'absence, le Festival du Théâtre Amateur, organisé par le Centre Culturel et d'Animations du Vairais, a fait son grand retour à Atlantis au mois de mars dernier. Quatre représentations ont été données par des compagnies amateurs locales sur la scène du Complexe Culturel. On notera, notamment, la participation des comédiens locaux de la Compagnie de Vair le 11 mars et des voisins de Bonnétable, Les Tréteaux de Malestable, le 18 mars.

Les pièces interprétées par ces deux troupes ont été présentées à guichets fermés avec, à chaque fois, plus de 200 spectateurs dans la salle. Le public était bel et bien au rendez-vous et attendait avec impatience le retour du Festival à Saint-Cosme en Vairais pour pouvoir à nouveau rire et se divertir !

Trois autres compagnies étaient également invitées à se produire à Atlantis et ont joué devant un parterre de spectateurs fourni.



LA CIE ETINC'LANCE PRÉSENTE "LES PLANCHES COSMEENNES"



Une nouvelle association culturelle fait son apparition dans le paysage associatif cosméen. Il

s'agit de La Cie Etinc'Lance présidée par Karine Pichereau.

Afin de renforcer l'identité culturelle de la commune, cette association a décidé, avec le soutien de la mairie, de proposer une saison théâtrale intitulée « Les Planches Cosméennes ». Cette programmation fait la part belle au théâtre contemporain et d'auteur.

La saison théâtrale a démarré le 17 février dernier avec une représentation de la pièce « Dom Juan ou les limbes de la mémoire » et a reçu un très bon accueil de la part du public cosméen.

LA MAIRIE MAINTIEN SON SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

La mairie reste très présente auprès des associations cosméennes :

- financièrement avec une enveloppe allouée aux subventions de 17 780€ pour 2022,
- humainement avec l'aide précieuse des agents communaux,
- et techniquement avec la mise à disposition des salles et du matériel.

Les subventions accordées aux associations sont les suivantes :

Amicale Laïque	1 200 €
Centre Culturel et Animations du Vairais	5 000 €
Masqués du Vairais	790 €
Comité des fêtes	5 300 €
UNC / AFN	100 €
Soleil d'Automne du Vairais	100 €
Aéro Sporting Club	1 500 €
Randonneurs du Vairais	100 €
Tennis Club Cosméen	1 200 €
Gymnastique Volontaire	100 €
Bad Cosméen	120 €
Les Chemins de Vair	150 €
Comité des Animations et Expositions Agricoles du Vairais	300 €
Parents d'élèves	120 €
Patrimoine du Vairais	950 €
Ensemble pour Océane	100 €
Moto Club Full Gas	650 €

Il convient donc de saluer l'organisation et l'implication des bénévoles du C.C.A.V. qui ont parfaitement su répondre aux attentes du public.

Prochain RDV en mars 2023 !

Photos : extrait de la pièce « Les dessous entendus » des Tréteaux de Malestable et la troupe de La Cie de Vair



La Cie Etinc'Lance" a présenté sa toute nouvelle création, la pièce "Il a fallu que je m'arrange", le jeudi 19 mai dernier à Atlantis. Le jeudi 16 juin à 20h00, la compagnie Les Grenouilles Mélancoliques jouera la pièce « Pourquoi Camille ? ».

La programmation pour la période de septembre à décembre 2022 est en cours d'élaboration et vous sera très prochainement dévoilée.

Renseignements et réservations au

 06 16 86 59 74

ACTUALITÉS



ÉGLANTINE FERRAND, VOTRE NOUVELLE CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE



Dans le cadre du dispositif France Relance, le département de la Sarthe a engagé 16 conseillers numériques sur tout le territoire sarthois dans le but de favoriser l'inclusion numérique de tous les publics et de développer les compétences des utilisateurs.

Une convention a donc été signée entre la Communauté de Communes Maine Saosnois et le département de la Sarthe pour accueillir un conseiller numérique afin de réduire la fracture numérique du territoire.

A la mairie de Saint-Cosme-en-Vairais, c'est Églantine Ferrand qui vous accompagne et vous propose une permanence tous les mercredis après-midi de 14h00 à 17h30.

Elle se tient à vos côtés pour vous assister dans toutes vos démarches en ligne mais aussi :

- pour vous épauler et vous aider à prendre en main le matériel informatique (écran, clavier, souris, tablette, smartphone ...)

- pour vous faire découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi et réception de mails, de pièces jointes, réponse et gestion des courriels)

- pour vous accompagner et vous autonomiser dans la réalisation de démarches administratives en ligne (sites des Impôts, Pôle emploi...)

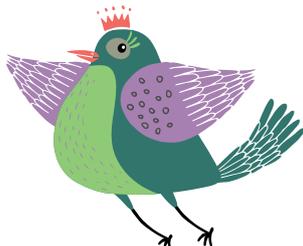
- pour vous familiariser avec les réseaux sociaux et vous aider :

- à installer et à utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques comme WhatsApp
- à acheter en ligne
- à travailler et/ou à consulter un médecin à distance
- vous sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques, notamment pour les enfants et les adolescents
- à mettre en œuvre la protection des données personnelles et la maîtrise des réseaux sociaux.

Permanences le mercredi de 14h00 à 17h30.

Renseignements et rendez-vous à la mairie au

 02 43 97 55 44



FLASH INFOS

MISE À JOUR DE LA CARTE GRISE EN LIGNE

Pour l'achat ou la vente d'un véhicule, ou lors d'emménagement dans la commune, les démarches de certificat d'immatriculation se font uniquement en ligne :

- Vous pouvez les effectuer sur le site de l'ANTS : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Soyez vigilants ! De nombreux sites frauduleux circulent sur internet, consultez cette notice explicative pour connaître le prix d'une carte grise afin d'éviter les arnaques.

• En cas de perte de carte grise, retrouvez dans ce guide pratique comment faire votre demande de duplicata.

• En dehors de leurs activités de réparation (en savoir plus), des professionnels automobiles sont également agréés par la préfecture pour effectuer vos démarches de carte grise.



LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2022

Les élections législatives auront lieu :

Le 12 juin 2022 (1^{er} tour)

Le 19 juin 2022 (2nd tour)

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Le vote :

Nous vous rappelons qu'une pièce d'identité est obligatoire pour pouvoir voter dans les communes de plus de 1000 habitants.

AGENDA

JUIN 2022

Le jeudi 16 juin : Théâtre - La Cie Etinc'Lance - Salle Atlantis

Le samedi 18 juin et dimanche 19 juin : Fête de la Saint-Jean et Expos au Moulin des Arts - Comité des Fêtes et Didier Dantras - Contres

Du lundi 20 au dimanche 26 juin : Exposition des ateliers du CCAV - Salle Atlantis et Parc Verno Vici

Le dimanche 26 juin : Les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins - Le Patrimoine du Vairais - Ecomusée - Parc Verno Vici

JUILLET / AOÛT 2022

Fête des écoles

- Le vendredi 1^{er} juillet : Spectacle de l'école maternelle - Cour de l'école maternelle

- Le samedi 2 juillet : Spectacle de l'école élémentaire - Salle Atlantis

- Le dimanche 3 juillet : Kermesse organisée par l'APE - Parc Verno Vici

Le vendredi 29 juillet : Spectacle du Centre de Loisirs - CDC Maine Saosnois - Salle Atlantis

Le dimanche 7 août : Vide grenier - Comité des Fêtes - Place St Damien

SEPTEMBRE 2022

Le samedi 3 septembre : Forum des Associations - Mairie de St Cosme - Salles Atlantis

Le vendredi 9 septembre et le dimanche 11 septembre :

Le vendredi 9 : Vente de Cartes - Club des Chemins de Vair - Salle des Associations

Le dimanche 11 : Marche - Club des Chemins de Vair

Le dimanche 11 septembre : Portes ouvertes du Tennis Club Cosméen - Courts tennis extérieurs

Du lundi 12 septembre au dimanche 25 septembre :

Expositions distinctes du CCAV et du Patrimoine du Vairais - Salles 1 et 2 à Atlantis

Le dimanche 18 septembre : Journées Européennes du Patrimoine - Patrimoine du Vairais - Ecomusée - Parc Verno Vici

Du vendredi 23 septembre au dimanche 25 septembre :

Le Vairais en Fête - Festivités du Comité des Fêtes - Place St Damien

Le dimanche 25 septembre : Marche - Club des Chemins de Vair

Le jeudi 19 septembre : Théâtre - La Cie Etinc'Lance - Salle Atlantis

Le Petit Cosméen

Directeur de la Publication : Philippe Richard

Maire de Saint Cosme en Vairais

53 bis, rue nationale - 72110 St Cosme en Vairais

Tél. 02 43 97 55 44

Site internet : www.mairiestcosmeenvairais.fr

 Mairie Saint Cosme en Vairais

Conception et impression :

Imprimerie CRES - Bonnétable

Crédits photos : ville de Saint Cosme en Vairais